

FORUM : Conseil de sécurité

SESSION : garantir la sécurité alimentaire en période de conflit

SOU MIS par : représentante de la République du Mozambique

*L'Assemblée Générale,*

*Rappelant et félicitant* toutes les actions et missions humanitaires orchestrées par un grand nombre d'organismes, tels que l'ONU avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) agissant chaque année et notamment en 2022, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) aussi en 2022 et durant les années précédentes et d'autres, visant à garantir une sécurité alimentaire en période de conflit dans la mesure du possible,

*Félicitant aussi* le Programme alimentaire mondial (PAM) qui, en 2021, ont donné assistance à 128,2 millions d'individus dans 123 pays et territoires par le biais de distributions de vivres ou d'espèces dans les situations d'urgence conflictuelle qui ont mené à des urgences de famine et de programmes de soutien nutritionnel,

*Déplorant* le fait que lors d'un questionnaire en Ukraine, 1 répondant sur 4 avait déclaré avoir été contraint de réduire ou d'arrêter leur production agricole en raison de guerre,

*Démontrant en outre* que la guerre impacte la production et donc l'approvisionnement en nourriture,

*Prenant en compte* que la guerre bouleverse les chaînes d'approvisionnement mondial et est un déclencheur d'une aggravation majeure de l'insécurité alimentaire mondiale,

*Profondément préoccupé* par les conséquences de la guerre sur l'apport de nourriture, notamment au Yémen, subissant depuis plus de 5 ans une des crises humanitaires les plus graves et complexes au monde, où 98 000 enfants sont en grand danger de mort, sans traitement urgent de la malnutrition aiguë sévère,

*Notant avec regret* que ce chiffre ne cesse d'augmenter,

*Rappelant également* que le Yémen n'est pas le seul pays touché par la malnutrition due à un conflit tel que la Somalie, l'Afghanistan et le Soudan du Sud,

*Rendant hommage* à tous les enfants, femmes et hommes ayant perdu la vie à cause de famine causée par un conflit,

*Soulignant* alors l'importance de développer les exploitations agricoles et de multiplier et d'améliorer les actions visant à garantir la sécurité alimentaire en période de conflit.

1. *Demande de nouveau* aux organismes luttant pour la sécurité alimentaire de continuer leurs efforts et poursuivre leurs missions humanitaires en zone de conflit ;
2. *Demande instamment* une réelle prise de conscience des millions de victime qu'entraîne la famine en période de guerre de et conflit ;
3. *Appelle* à tous les pays en situation correcte avec une sécurité alimentaire établit, de verser des fonds à ces organismes afin d'élargir l'aide donnée à un plus grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, souffrant à travers le monde de la guerre et de ses désastreuses conséquences et *appelle aussi* ces pays à investir dans les petites exploitations agricoles qui participent massivement à l'approvisionnement de nourriture dans ces pays en guerre, afin de réduire la famine à échelle locale ;
4. *Exprime sa sérieuse préoccupation* envers les groupes terroristes bloquant l'accès aux vivres indispensables envoyés par les organismes humanitaires aux civils et l'importance de rétablir un ordre dans le but de permettre aux populations d'accéder à ces ressources vitales ;
5. *Lance un appel* aux pays membres d'envoyer des contingents dans ces régions critiques dans l'intention de palier le plus rapidement possible à ce problème ;
6. *Demande* à toutes les parties à des conflits armés de prendre conscience des principes humanitaires et du droit international et de s'acquitter de ses obligations ;
7. *Prie* les pays voisins et états membres, en bonne situation, d'anticiper et d'envisager une famine après le début du conflit et d'agir en conséquent en prévenant le conseil de sécurité et en proposant des idées dans le but de limiter les dégâts du conflit sur les civils,
8. *Décide* de rester activement saisi de la question.